

Strasbourg, le 23 janvier 2023

CDDG(2022)24

COMITÉ EUROPÉEN SUR LA DÉMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

RAPPORT DE LA 16^e RÉUNION PLÉNIÈRE

(Strasbourg, 28-29 novembre 2022)

Note du Secrétariat établie par la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine Division de la gouvernance démocratique

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

M. Paul Rowsell (Royaume-Uni), Président du CDDG, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, aux autres membres et aux participants. Il rappelle la procédure générale du Conseil de l'Europe pour la désignation de nouveaux membres du comité, qui doit être officialisée par le canal de la représentation permanente du pays concerné auprès du Conseil de l'Europe. Le CDDG a pris note de ce qui précède.

La liste des participants figure à l'Annexe 1. Le Comité adopte son ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe 2.

2. Informations sur les activités et développements récents

Le Président commente <u>la lettre</u> qu'il a récemment adressée à tous les membres avec la convocation, soulignant notamment l'importance des travaux du CDDG dans le contexte européen général actuel et la nécessité pour tous les membres du CDDG de participer activement à ces travaux, notamment en sollicitant et impliquant des experts d'autres institutions nationales, étant donné le large mandat du comité. Il informe également les participants de la réunion du Bureau des 13 et 14 octobre 2022 (document <u>[CDDG-Bu(2022)14]</u>). Le Secrétariat fournit également des informations supplémentaires sur l'organisation de la réunion. Le CDDG prend note de ce qui précède.

3. Échange de vues sur les développements récents, y compris le rapport du groupe de réflexion à haut niveau du Conseil de l'Europe.

Le CDDG tient un échange de vues sur les développements importants.

Mme Claudia Luciani, Directrice de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, évoque le récent rapport du groupe de réflexion de haut niveau et la décision du Comité des Ministres de tenir un quatrième sommet des chefs d'État et de gouvernement (16-17 mai 2023, Reykjavik, Islande). Le renouvellement de la démocratie et de la sécurité démocratique, notamment la nécessité de faire face au recul de la démocratie, figurent en bonne place. Mme Luciani encourage le CDDG à jouer un rôle actif dans les discussions à venir, notamment pour l'élaboration éventuelle de critères de référence en matière de démocratie. La récente 22e édition du Forum mondial de la démocratie a été l'occasion de montrer l'importance de l'innovation démocratique. Le travail du CDDG sur la démocratie délibérative et sur les principes de bonne gouvernance démocratique est opportun et les documents finaux à adopter mériteront une promotion active. Mme Luciani encourage également une coopération étroite avec le Comité sur l'intelligence artificielle étant donné l'importance de l'élément de démocratie dans la nouvelle convention à rédiger sur l'intelligence artificielle. En réponse à une question, Mme Luciani fait ensuite part de son point de vue sur la manière dont les travaux du CDDG et le quatrième sommet pourraient s'alimenter mutuellement.

M. Thorvardur Thorsson, Représentant permanent adjoint de l'Islande auprès du Conseil de l'Europe, présente les priorités de la présidence islandaise du Comité des Ministres, centrées sur quatre thèmes principaux et les liens entre eux, à savoir : les principes fondamentaux du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit ; l'environnement ; l'égalité ; les enfants et la jeunesse. Il évoque l'impact de l'agression russe sur le Conseil de l'Europe et l'accueil du Quatrième Sommet par son pays, notamment la publication d'un calendrier pour la préparation de l'événement ("Road to Reykjavik" disponible sur la page web dédiée du gouvernement islandais), les plans pour un appel à contributions ouvert et pour en faire un événement vert. Il confirme également la volonté de l'Islande de co-organiser en avril 2023, sous la présidence islandaise, une conférence avec le CDDG sur l'écologisation de l'administration (voir point 7 ci-après). Les participants demandent ensuite des informations complémentaires sur la conférence conjointe avec le CDDG et commentent les projets de l'Islande.

L'Ambassadrice Svetlana Geleva, Représentante permanente de la Macédoine du Nord auprès du Conseil de l'Europe et Présidente du Groupe de rapporteurs sur la démocratie (GR-DEM) du Comité des Ministres, fournit des informations sur les méthodes de travail du Comité et de ses sept Groupes de rapporteurs, y compris le GR-DEM qui a la responsabilité de suivre les travaux du CDDG et de préparer les travaux du Comité concernant les activités liées au pilier démocratie. Elle souligne l'importance des travaux récents et en cours du CDDG sur la responsabilité dans le secteur public, sur la démocratie participative et délibérative et sur la bonne gouvernance démocratique dans le contexte actuel de recul de la démocratie. Avec la guerre en Ukraine et la radicalisation croissante, ce recul est devenu un défi encore plus grand. Plusieurs propositions contenues dans le rapport du groupe de réflexion de haut niveau et le sommet de Reykjavik visent à aborder ces questions. Dans le débat qui suit, l'ambassadrice Geleva déclare qu'un indice de démocratie est une question complexe pour le Conseil de l'Europe et qu'aucune décision n'a encore été prise sur les propositions relatives à un mécanisme d'alerte précoce sur les tendances antidémocratiques. Elle accueille favorablement la suggestion d'un échange de vues avec le Président du CDDG lors d'une prochaine réunion du GR-DEM.

M. Rafael Benitez, Directeur du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, informe le CDDG des développements récents et à venir du Congrès qui présentent un intérêt commun, notamment : a) l'élection du rapport récent sur "Un droit fondamental à l'environnement: un enjeu pour les pouvoirs locaux et régionaux - Vers une lecture environnementale de la Charte européenne de l'autonomie locale" qui appelle notamment à la rédaction d'un protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale et, de manière générale, à une lecture « verte » de la Charte. Il souligne que le CDDG pourrait être appelé à fournir des commentaires sur ces propositions ; b) un nouveau manuel sur les droits de l'homme pour les autorités locales sur l'environnement et le développement durable ; c) un rapport sur "Villes et régions intelligentes - perspectives pour une approche de gouvernance basée sur les droits de l'homme"; d) un rapport sur "Discours de haine et des fausses informations : impact sur les conditions d'exercice des élus locaux et régionaux ". M. Benitez évoque ensuite le soutien du Congrès à une gouvernance multiniveaux efficace avec une participation adéquate des municipalités locales ; les projets de la commission de monitoring du Congrès visant à renforcer le suivi et le dialogue postélectoral; les travaux et débats en cours concernant une contribution au Quatrième

Sommet, la guerre russe contre l'Ukraine, le sujet des objectifs de développement durable et la résilience des villes et des régions confrontées à des crises multiples.

A la clôture de ce point, le Président remercie les intervenants.

4. Examen et adoption de projets de documents sur les principes de bonne gouvernance démocratique (tâche spécifique 1 du mandat du CDDG)

M. Peter André, Président du GT-BG, présente les travaux du groupe de travail depuis la 15° réunion plénière qu'ils figurent dans les rapports de la 2° réunion du groupe tenue en juin et de la 3° réunion tenue en septembre (documents GT-BG(2022)7 et GT-BG(2022)10). M. Rowsell souligne que le Bureau a estimé que le projet de recommandation sur les principes de bonne gouvernance démocratique (document CDDG(2022)10) est prêt à être adopté en principe et que le projet d'exposé des motifs (document CDDG(2022)11) nécessite un examen et un travail supplémentaires. Cela pourrait être fait par le nouveau groupe de travail sur la gouvernance lors d'une première réunion en 2023 et M. Rowsell donne plus de détails à ce sujet. Les deux textes seraient ainsi adoptés formellement ensemble, comme un tout, par le CDDG lors de sa 17° réunion. Il se peut que, lorsqu'il sera envoyé au GR-DEM après son adoption par le CDDG en avril, il y ait la mention "sous réserve de toute modification à apporter à la lumière des conclusions du quatrième sommet".

Le Comité accepte cette approche et, après une brève discussion sur le processus de rédaction, adopte dans le principe le projet de recommandation. Suite à une suggestion du membre de la Norvège, l'exposé des motifs précise que le concept d'"institutions publiques" dans l'action recommandée "Évaluer, le cas échéant, dans quelle mesure les institutions publiques mettent en œuvre la présente recommandation" inclut également les organes gouvernementaux (d'autant plus que la définition de cette expression dans la première partie de l'annexe exclut le gouvernement des États membres).

Le CDDG examine ensuite l'exposé des motifs après que le Président en ait présenté la structure générale et rappelé son objectif. Les rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes, M. Edwin Lefebre et Mme Siobhan Smyth, soulignent qu'ils examineront le texte sous l'angle de l'intégration de la dimension de genre et du langage inclusif, à temps pour son approbation finale en 2023. Au cours de la discussion, il est suggéré que dans le tableau situé sous le paragraphe 44, l'expression "coproduit publiquement avec les parties prenantes concernées" soulève trop de questions et pourrait être supprimée (ce point sera porté à l'attention du groupe de travail). Les délégations mentionnent également le paragraphe 24 comme étant l'endroit où il faut expliquer ce que signifie "gouvernement" (les ministres ou également les ministères et les structures connexes), quelles structures doivent être évaluées et quelle doit être l'ampleur de l'évaluation (sans impliquer de redondances avec les évaluations et les travaux de suivi internationaux et autres) et que les "institutions publiques" incluent les entités du secteur privé uniquement lorsqu'elles accomplissent des tâches d'intérêt public. Les membres expriment une préférence pour que tous les textes de référence figurent uniquement en annexe. L'exposé des motifs devrait également préciser que les "langues nationales" (en ce qui concerne la nécessité pour les États membres de traduire la future recommandation) est entendu par référence aux "langues officielles".

Le CDDG convient que le projet de recommandation, tel que révisé selon les lignes ci-dessus, sera examiné par le nouveau groupe de travail et ensuite par le Bureau, et les délégations sont invitées à soumettre par écrit toute autre suggestion de rédaction avant la fin de l'année.

5. Examen et adoption de projets de documents sur la démocratie délibérative (tâche spécifique 2 du mandat du CDDG)

M. Markku Mölläri, Vice-Président du Groupe de travail sur la démocratie délibérative (GT-DD) a présenté les rapports des 2^e et 3^e réunions (<u>GT-DD(2022)9</u>) et (<u>GT-DD(2022)12</u>), et se réfère aux deux documents à examiner, le rapport sur la démocratie délibérative et le projet de recommandation sur le même sujet, préparés pour fournir des orientations afin d'assurer le succès des délibérations lorsqu'un pays ou une autorité publique décide d'utiliser de tels mécanismes.

Lors de l'examen du premier point, il est suggéré d'aborder également la question de la désinformation, l'impact potentiellement négatif des médias sociaux et la manière d'assurer la qualité des informations fournies aux participants. Le rapport est modifié en conséquence, le CDDG l'adopte ensuite et charge le Secrétariat de le soumettre au GR-DEM.

En ce qui concerne le projet de recommandation sur la démocratie délibérative, le Secrétariat donne un aperçu des résultats de la consultation publique. 19 soumissions ont été reçues et les commentaires portent, entre autres, sur la portée de la délibération, la représentation équitable et la responsabilité, la relation entre les processus délibératifs et les principes de la représentation démocratique. Le Comité prend note de l'information et décide de prolonger le délai pour les commentaires jusqu'au 15 décembre. Il charge le GT-DD de finaliser le projet de recommandation sur la démocratie délibérative en vue de son adoption lors de la $17^{\rm e}$ réunion plénière.

6. Promouvoir la gouvernance démocratique par le partage d'expériences

6.1 Échange de vues avec les membres du gouvernement sur les développements actuels pertinents

Le Comité entend une mise à jour (donnée en ligne) de M. Viacheslav Nehoda, Vice-Ministre des Communautés et du Développement territorial de l'Ukraine, concernant l'impact de la guerre sur les autorités locales. Les réformes de l'autonomie locale ont été mises en suspens étant donné le nombre de villes particulièrement touchées par les attaques (Kharkiv, Mariupol, Bucha, Trostyanets). Les autorités locales ont dû faire face à de nombreux défis, notamment l'enlèvement des maires, la diminution des recettes et la gestion de la situation de nombreuses personnes déplacées à l'intérieur du pays qui avaient besoin d'aide. Les régions attaquées ont dû se concentrer sur l'évacuation des civils et la fourniture de services et de biens essentiels, tandis que les régions éloignées de la ligne de front ont surtout apporté leur soutien aux premiers. De nombreux documents méthodologiques ont été préparés sur le soutien des autorités centrales aux autorités locales. L'Ukraine est maintenant confrontée au défi particulier de la destruction systématique de ses infrastructures par la Fédération de Russie, notamment pour l'électricité, ce qui a un impact dramatique sur la population. M. Nehoda évoque la récente

visite d'une délégation de haut niveau à Strasbourg et la préparation d'un nouveau plan d'action pour son pays, ainsi que la nécessité d'un soutien continu du Conseil de l'Europe. Il rappelle également la poursuite du projet de réforme de la décentralisation en Ukraine, lancé avant la guerre. En réponse à une délégation, il mentionne que les conférences en ligne étaient largement utilisées, notamment pour assurer le fonctionnement des assemblées élues. Le CDDG prend note des informations et des appels et réitère son plein soutien aux réformes de l'Ukraine.

Mme Slavica Grkovska, Vice-Présidente du gouvernement en charge des politiques de bonne gouvernance de la Macédoine du Nord, évoque les processus actuels de mise en œuvre des normes européennes. Les principales priorités sont désormais les améliorations dans les domaines de la transparence du processus décisionnel public, de la redevabilité et des responsabilités, de la qualité des services publics et du professionnalisme des fonctionnaires, du système de carrières (la progression de carrière devant être fondée sur des critères objectifs), tandis que les travaux se poursuivent également en ce qui concerne l'intégrité, la transformation numérique et l'efficacité du secteur public. Ce long processus nécessite une continuité et donc un consensus politique, y compris par-delà la durée des mandats politiques. Des plans ont été discutés pour la création d'une académie de formation du secteur public et de nouveaux programmes de renforcement des capacités, avec un accent sur la bonne gouvernance, et un partenariat avec le Centre d'expertise serait opportun.

M. Vache Terteryan, Vice-Ministre arménien de l'administration territoriale et des infrastructures, évoque les différentes réformes en cours et les nouvelles réformes mises en œuvre avec le soutien du Conseil de l'Europe. Le processus de fusion de collectivités a permis d'en réduire le nombre et a facilité le processus de décentralisation. Un nouveau programme triennal de réformes administratives territoriales débutera en janvier 2023 pour poursuivre la mise en œuvre des réformes. D'autres réformes initiées récemment concernent l'augmentation de la transparence au niveau local et de la participation des citoyens, la mise en œuvre de la législation sur la liberté d'information impliquant l'utilisation de plateformes en ligne pour faciliter la publication et l'accès à toutes sortes d'informations. Ces réformes sont soutenues par le cinquième plan d'action dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) adopté par le gouvernement en octobre 2022. Un travail important a également été réalisé en coopération avec le Centre d'expertise sur la base de la mise en œuvre des 12 principes de bonne gouvernance démocratique.

Mme Mzia Giorgobiani, Vice-Ministre du développement régional et des infrastructures de Géorgie, évoque les travaux en cours pour obtenir le statut de candidat à l'UE et la mise en œuvre actuelle de divers programmes concernant la responsabilisation accrue du secteur public, l'autonomie locale et la décentralisation. En ce qui concerne ce dernier point, il s'est appuyé sur la stratégie de décentralisation adoptée pour les années 2020-2025 ainsi que sur un plan d'action pour sa mise en œuvre. La stratégie vise à accroître les capacités des municipalités en général, à développer les services municipaux basés sur les technologies de l'information, à fournir des fonds supplémentaires par le biais de la décentralisation fiscale, à mobiliser les personnes et les ressources pour développer les activités économiques et les entreprises dans les régions éloignées/montagneuses. Faisant écho à M. Nehoda, Mme Giorgobiani évoque la situation des cinq municipalités situées dans les territoires géorgiens occupés par les troupes russes

depuis la guerre de 2008. Mme Giorgobiani évoque l'importance de l'engagement du public dans les processus décisionnels (des projets pilotes ont été lancés, tels que "Je participe" dans 15 municipalités) et de l'intensification de la coopération intercommunale. Elle salue également la coopération existante avec les partenaires internationaux. En réponse, le Centre d'expertise pour la bonne gouvernance s'est dit prêt à apporter un soutien supplémentaire à la Géorgie et le Comité exprime son plein soutien aux réformes et propose son aide.

Mme Alison Zerafa Civelli, Secrétaire parlementaire chargée du gouvernement local de Malte, fait le point sur les réformes électorales et évoque un projet de consultation des autorités locales sur le renforcement de la gouvernance locale. Le gouvernement travaille à l'établissement d'un partenariat avec le monde des affaires afin de redistribuer les richesses au niveau national dans l'ensemble de Malte. Des efforts importants ont été déployés pour rendre les communautés locales, en particulier les villages, plus vertes grâce à la promotion des véhicules électriques (voitures, vélos, etc.) et à d'autres initiatives. Le deuxième cycle d'ELoGE a été lancé à Malte cette année. Les participants demandent des informations supplémentaires sur la taille moyenne des régions et des collectivités locales à Malte et sur les différents niveaux de gouvernement.

Le CDDG prend note des informations ci-dessus. A titre de commentaire général, Dan Popescu, Chef du Service de la démocratie et de la gouvernance, observe que les cinq intervenants gouvernementaux avaient toutes et tous souligné combien la nécessité de réformes territoriales et locales était particulièrement importante et une révision du modus operandi du Centre d'expertise mériterait certainement d'être envisagée, par exemple pour pouvoir établir des sortes de partenariats, comme suggéré par Mme Grkovska.

6.2 Rapports des membres du CDDG sur des développements pertinents

La délégation de la **Belgique** (Flandre), en relation avec les prochains travaux du CDDG sur les politiques d'écologisation, évoque les efforts actuels dans ce domaine dans la région de Flandre. Établi en 2019 par le gouvernement régional flamand et entré en vigueur en 2020, le <u>Pacte local flamand pour l'énergie et le climat</u> (LEKP) englobe près de 300 municipalités et s'articule autour de quatre piliers clés : 1) les solutions basées sur la nature, avec un accent sur le verdissement urbain ; 2) les politiques d'atténuation, avec un accent sur l'efficacité énergétique ; 3) la mobilité et le développement de solutions partagées, actives et durables ; 4) la gestion de l'eau. Ces quatre piliers tracent la voie à suivre pour que la Flandre - en tant que région et à travers elle chacune de ses municipalités - s'aligne sur l'exigence de réduction des émissions de 55 % fixée par l'Union européenne et la Convention des maires d'Europe, ainsi que sur une trajectoire de 1,5°C. 18 mesures ont déjà été mises en œuvre, par exemple le LEKP vise un arbre par habitant, 50 rénovations collectives pour 1 000 logements, une borne de recharge pour 100 habitants et un mètre carré d'adoucissement de l'eau par habitant.

Le Pacte flamand pour le climat organise tous les deux ans un dialogue sur le climat entre les parties prenantes, auquel participent les villes, les gouvernements locaux et les organisations de citoyens, afin de concevoir conjointement des objectifs et des actions en matière de climat, ce qui facilite une large inclusion au niveau local. Le dialogue est également soutenu par des actes : dans le cadre du pilier "atténuation", les gouvernements locaux ont signé la Convention des maires - les engagements de l'Europe pour 2030 comme base de l'action climatique et énergétique.

Dans le contexte du travail du CDDG sur la démocratie délibérative, le délégué de la **Finlande** fait une présentation PowerPoint sur les dispositions pertinentes existantes dans la loi finlandaise sur les collectivités locales concernant le niveau municipal (une autre section prévoit la même chose pour les comtés). Celles-ci réglementent les possibilités de participer et d'exercer une influence (section 22, détaillée ci-dessous), le droit d'initiative (section 23), les référendums locaux et les initiatives référendaires (sections 24 et 25), les conseils de jeunes/personnes âgées/handicapées (sections 26 à 28), les communications (section 29).

Section 22 - Possibilités de participer et d'exercer une influence

- (1) Les résidents et les utilisateurs des services municipaux ont le droit de participer aux activités de la municipalité et de les influencer. Les conseils municipaux veillent à ce que les possibilités et les méthodes de participation soient diverses et efficaces.
- (2) La participation et l'exercice d'une influence peuvent être favorisés notamment par :
- 1. en organisant des occasions de discussion et de présentation des points de vue, et en créant des panels de résidents locaux ;
- 2. recueillir l'avis des habitants et des utilisateurs des services qui résident légalement ou depuis longtemps dans la municipalité avant de prendre des décisions ;
- 3. l'élection de représentants des usagers des services dans les organes décisionnels municipaux ;
- 4. en organisant des occasions de participer à la planification des finances de la municipalité ;
- 5. la planification et le développement des services en collaboration avec les utilisateurs des services ;
- 6. soutenir la planification et la préparation indépendantes des questions par les résidents, les organisations et les autres personnes morales.

Il procède ensuite à une brève comparaison entre les dispositions finlandaises et la version actuelle du projet de recommandation sur la démocratie délibérative préparé par le CDDG, en soulignant les domaines dans lesquels des ajustements et des améliorations pourraient être apportés aux premières.

La délégation **française** fait le point sur les initiatives vertes dans le pays, donnant un aperçu de la répartition actuelle des responsabilités dans le cadre du dispositif actuel de gouvernance multi-niveaux, l'État fournissant les orientations stratégiques générales (par exemple en ce qui concerne le récent plan de résilience économique post-Covid, qui comprend d'importants aspects environnementaux), les régions ayant d'importantes responsabilités dans le domaine de la biodiversité, de la coordination des acteurs locaux, du financement et de la mise en œuvre des projets de développement régional, et les schémas de coopération intercommunale (qui avaient des tâches croissantes à mettre en œuvre - par rapport aux communes individuelles - en matière de transport, de logement, gestion des déchets). La France avait réuni en 2019 une grande convention citoyenne sur le climat, avec 150 participants tirés au sort qui ont produit 149 propositions, dont 20 % ont été mises en œuvre. La délégation souligne que la *Caisse des Dépôts* (une banque publique de développement avec 20 filiales impliquées dans diverses activités de gestion d'actifs publics, de prêts, de financement et autres) était également un outil utile pour soutenir l'émergence de projets verts.

La délégation du **Royaume-Uni** fait le point sur le processus de dévolution/décentralisation en cours dans le pays. Suite à la publication d'un livre blanc,

chaque région devrait avoir un accord de dévolution avec l'État d'ici 2030, qui serait taillé sur mesure selon la liste des principes fondamentaux contenus dans le document. Il a également fait référence au projet de loi sur le nivellement et la régénération, qui est maintenant au Parlement pour adoption, et qui aborde un certain nombre d'initiatives et de domaines : la définition de missions de nivellement et le compte rendu des progrès accomplis dans leur réalisation ; la démocratie locale ; l'aménagement du territoire ; les prélèvements spéciaux pour les infrastructures communautaires, etc. ; les rapports sur les résultats environnementaux pour certaines autorisations et certains plans ; la régénération; l'achat obligatoire de foncier; les informations et les dossiers relatifs au foncier, etc. L'Angleterre travaille également à une réforme visant à favoriser le niveau du comté en tant que niveau responsable d'un certain nombre de tâches (pour l'Angleterre uniquement). Il est également fait référence à une importante décision récente de la Cour suprême selon laquelle le gouvernement et le Parlement écossais ne peuvent légiférer (par exemple, en relation avec un référendum) qu'avec l'accord du Royaume-Uni.

6.3. Présentation du rapport sur la situation mondiale de la démocratie 2022 et d'autres informations pertinentes, et échange de vues

M. Sam Van der Staak, Chef du programme Europe de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), présente le <u>Rapport sur l'état mondial de la démocratie dans le monde en 2022</u>, dont la publication est imminente, notamment certaines de ses conclusions et la méthodologie utilisée pour ces rapports annuels. L'édition de cette année confirme l'augmentation du phénomène d'érosion des démocraties et le soutien croissant du public aux valeurs autoritaires au niveau mondial mais aussi en Europe, même si le continent conserve le plus grand nombre de régimes démocratiques et que les autocraties sont toujours en déclin. Selon International IDEA, la voie à suivre passe par rétablir la confiance du public, développer l'inclusion (en s'attaquant à la marginalisation des groupes), accroître la participation des jeunes et à mettre en œuvre des mécanismes de participation innovants. Les participants demandent ensuite des éclaircissements et des avis spécifiques sur les raisons fondamentales de la situation actuelle, la méthodologie utilisée pour ces rapports périodiques, le rôle des médias, comment prendre en compte l'importance des entreprises, etc.

6.4 Service de réponse rapide (SRR) : état des lieux ; Réformes et tendances du secteur public en Europe : un instantané

Le Secrétariat fait le point sur l'utilisation du <u>service de réponse rapide - RRS</u> - du CDDG, qui a suscité depuis 2014 jusqu'à aujourd'hui la circulation de 51 demandes d'information d'autres membres sur des sujets variés. Il rappelle les mesures qui ont été prises pour faciliter l'accès de tous les membres aux réponses collectées dans le cadre de questionnaires antérieurs. Une présentation des résultats préliminaires d'une étude d'intérêt potentiellement général pour tous les membres du CDDG et menée par l'Université des sciences appliquées de Kehl (Allemagne) sur les "Exemples pratiques de modernisation administrative au niveau macro des pays européens" (RRS n°48), initialement prévue pour la présente réunion, doit être reportée à la prochaine réunion. Cela pourrait également donner plus de temps aux pays intéressés pour envoyer des réponses au questionnaire n°48.

7. Activités du CDDG : état des lieux en 2022 et plan de travail pour 2023

Le Secrétariat présente un résumé des travaux en cours en 2022 et un plan de travail possible pour les activités du CDDG en 2023, en tenant compte des tâches à achever et des nouvelles tâches à aborder au cours de l'année à venir, conformément aux termes de référence et suite aux discussions de la dernière réunion du Bureau (document [CDDG(2022)15]).

Le Comité note avec satisfaction que les tâches spécifiques 1 et 2 du mandat du CDDG, dont l'achèvement est prévu pour la fin de 2023 (projet de recommandation sur les principes de bonne gouvernance démocratique et projet de rapport et de recommandation sur la démocratie délibérative) sont donc sur la bonne voie et pourraient être transmises au Comité des Ministres bien avant l'échéance.

Le CDDG examine un plan de travail pour 2023. Il est convenu de créer deux nouveaux groupes de travail pour traiter la tâche 3 (rapport sur l'administration publique verte) et la tâche 5 combinée à la tâche 6 (projet de recommandation sur la gouvernance multiniveaux - y compris en réponse aux urgences) et approuve leurs mandats (document CDDG(2022)18). Les pays intéressés sont également invités à proposer, avant le 18 décembre 2022, des nominations d'experts ayant le profil attendu pour le futur groupe de travail sur l'administration publique verte (GT-A) et le futur groupe de travail sur la gouvernance (GT-G).

A la lumière de ces nominations, le Bureau, avec l'assistance du Secrétariat, préparera une liste des membres du groupe de travail dont les coûts seront pris en charge par le Conseil de l'Europe, pour approbation par le CDDG par procédure écrite : sept experts nationaux pour le GT-A et huit experts nationaux pour le GT-G.

Le Comité examine également le calendrier provisoire des réunions présenté par le Secrétariat et approuve le document dans ses grandes lignes. En particulier :

- le GT-DD tiendrait une réunion supplémentaire en ligne au début de l'année 2023 pour faire le point sur les résultats de la consultation publique sur le projet de recommandation sur la démocratie délibérative et pour modifier le projet si nécessaire (voir également le point 5 ci-dessus) ; le GT-G nouvellement créé traiterait d'abord le reste des travaux du GT-BG concernant la finalisation de l'exposé des motifs du projet de recommandation sur les principes de bonne gouvernance démocratique.
- les autorités islandaises ayant accepté qu'une conférence sur l'administration publique verte soit organisée sous l'égide de leur présidence du Comité des Ministres (voir point 3 ci-dessus), le CDDG décide que cet événement se tiendrait à Strasbourg le 26 avril 2023 dans un format hybride, juste avant la 17e réunion. Le CDDG examine également les grandes lignes de l'organisation d'une telle conférence (document ([CDDG(2022)17]), qui devrait impliquer certains représentants de haut niveau lors d'une session dédiée, ainsi que des décideurs politiques directement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques pertinentes dans ce domaine. Le Président invite les membres à proposer, avant la fin du mois de février 2023, des suggestions d'intervenants du niveau national ou infranational ayant une expertise pertinente dans les domaines couverts par la conférence. Le CDDG prend note de cet appel;

• le CDDG accepte de procéder à un examen de la mise en œuvre de la Recommandation sur les normes relatives au vote électronique (il s'agirait de la troisième) et des lignes directrices sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le processus électoral. Un événement spécifique sera organisé à cette fin le 16 juin 2023, et d'autres organes du Conseil de l'Europe et organisations partenaires seront invités étant donné les spécificités des sujets des élections et des TIC dans ce contexte. Le Comité approuve les grandes lignes de cet événement (document [CDDG(2022)16]), notamment l'utilisation d'un format hybride et la diffusion d'un questionnaire pour recueillir des informations pertinentes avant l'événement.

Le CDDG prend également note des informations concernant le projet de la prochaine présidence lettone du Comité des Ministres d'organiser une conférence internationale sur ELoGE en mai 2023 à Riga.

8. Centre d'expertise pour la bonne gouvernance (CEBG)

Le Secrétariat du CEBG fait le point sur les activités du <u>Centre d'expertise pour la bonne gouvernance</u> (CEBG), notamment les projets en cours en Arménie, en Serbie, en République slovaque, en Estonie, en Lituanie et en Ukraine, ainsi que les nouveaux projets de coopération avec l'Albanie, la Bulgarie, Chypre, la Finlande et la Hongrie. Au total, des activités de renforcement des capacités sont mises en œuvre avec 17 États membres. Il est fait référence à divers documents de conseil juridique et de politique publique et à une série de cinq conférences en ligne organisées sous le thème "Local Governments Unite for Welfare and Peace" qui ont attiré plus de 1000 participants de 35 pays pour promouvoir la coopération avec, et entre les autorités locales en Ukraine et au-delà. Deux examens par les pairs ont récemment été menés en Serbie (sur la gestion des ressources humaines et le cadre de compétences des fonctionnaires locaux) et en Lituanie (sur les stratégies de développement territorial/régional, y compris les dimensions transfrontalières et interrégionales) et une nouvelle boîte à outils expliquant le processus d'examen par les pairs a été publiée sur le site Web du CEBG.

Au total, 23 <u>boîtes à outils</u> de renforcement des capacités sont désormais à la disposition des États membres, dont deux récemment mises à jour sur la gestion des ressources humaines et la planification municipale stratégique. Les membres du Comité sont encouragés à diffuser les boîtes à outils auprès des autorités publiques intéressées dans leur pays et à proposer des experts pour participer notamment aux examens par les pairs. Concernant le <u>Label européen d'excellence en matière de gouvernance</u> (ELoGE), il est actuellement mis en œuvre dans 15 États membres et au Kosovo*. Les critères de référence révisés et le règlement ELoGE seront présentés au CDDG lors de sa prochaine réunion en avril 2023.

Le CDDG prend note des informations ci-dessus.

^{*} Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

9. Activités du Comité des Ministres et d'autres organes du Conseil de l'Europe

- Le Secrétariat du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) informe le CDDG des travaux en cours sur une éventuelle convention-cadre dans ce domaine, qui traiterait du développement, de la conception et de l'application des systèmes d'intelligence artificielle, sur la base de l'acquis du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'Etat de droit. La convention vise à garantir que l'IA ne serait pas utilisée pour saper les processus et institutions démocratiques. En même temps, il est envisagé que des aspects spécifiques de la démocratie puissent être élaborés plus avant dans des instruments sectoriels. Il est fait référence à l'agenda de travail (impliquant 5 réunions en 2023) pour l'achèvement de cette tâche d'ici fin novembre 2023, à la mise en place d'un groupe de rédaction, au grand nombre de participants et à l'intérêt particulier des États observateurs, à l'élaboration d'une Evaluation d'impact sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit (HUDERIA) qui sera discutée lors de la prochaine plénière en janvier, aux réunions régulières d'un groupe de coordination dédié à l'intelligence artificielle rassemblant divers comités et organes du Conseil de l'Europe concernés par le sujet. Au cours de l'échange qui suit, les membres du CDDG s'enquièrent su la façon dont le Comité pourrait contribuer davantage aux travaux de la CAI et le Secrétariat du CAI salue le rôle actif du rapporteur du CDDG sur la démocratie et la technologie. Les membres du CDDG pourraient partager la version préliminaire actuelle du projet de Convention au sein de leurs ministères compétents, tout en se conformant à la classification comme "restreinte". Le CDDG réitère son soutien continu au travail du CAI et convient que le président ou un membre du CAI soit invité pour un échange de vues lors de la prochaine réunion du CDDG en avril 2023.
- 9.2. Le Secrétariat de la **Division des élections et de la démocratie participative** informe le Comité sur le nouveau <u>portail</u> du Conseil de l'Europe sur les élections qui fournit aux décideurs politiques et à tous ceux qui s'intéressent au sujet un point d'entrée unique à toutes les ressources et activités du Conseil de l'Europe concernées. Le Secrétariat fait également une présentation sur le nouveau <u>Forum BePART</u> une initiative conjointe du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, de la Conférence des OING et de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine qui offre une plateforme interactive pour promouvoir la participation civile aux processus décisionnels et une liste d'initiatives dans les Etats membres.
- 9.3. Le Secrétariat du **Forum Mondial de la Démocratie (FMD)** informe le CDDG des résultats de la récente $10^{\rm e}$ édition du FMD "Démocratie : un nouvel espoir ?" tenue à Strasbourg du 7 au 9 novembre 2022. Dans son résumé, le rapporteur général a souligné comment les débats avaient identifié l'importance de la diversité, de la technologie, de l'éducation et des réformes politiques comme des défis particuliers à relever par les systèmes démocratiques. L'édition de cette année, qui a bénéficié d'une présence accrue sur les médias sociaux, a montré que le public se soucie de la démocratie. Les participants, notamment les jeunes délégués, ont demandé que du temps supplémentaire soit consacré aux débats et échanges futurs et que l'accent soit mis sur des actions concrètes et tournées vers l'avenir. Le CDDG sera invité à soutenir l'équipe organisatrice de la JMA, une fois connu le thème de la prochaine édition. Le Forum Talk qui a été parrainé par le CDDG sur la démocratie délibérative est un bon modèle pour les futures contributions du CDDG. Le CDDG prend note de l'information ci-dessus.

- 9.4. Information sur le Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ) : ce point est reporté à une prochaine réunion du CDDG.
- 9.5. Le Secrétariat donne un aperçu général des **développements intervenus depuis la 15**^e **réunion**, tels que compilés dans le document d'information <u>CDDG (2022)23</u>. Il est probable que le Comité des Ministres sollicitera bientôt les commentaires du CDDG sur les récentes recommandations suivantes du Congrès, avec une date limite possible du 1er février 2023 (dans ce cas, le CDDG devra utiliser la procédure écrite) :
- Recommandation 478 (2022) "Discours de haine et fake news : l'impact sur les conditions de travail des élus locaux et régionaux";
- Recommandation 480 (2022) "Villes et régions intelligentes perspectives pour une approche de la gouvernance fondée sur les droits de l'homme" ;
- Recommandation 483 (2022) "Identités régionales : promouvoir le dialogue et la diversité dans l'unité";
- Recommandation 484 (2022) "Un droit fondamental à l'environnement : une affaire de collectivités locales et régionales - vers une lecture verte de la Charte européenne de l'autonomie locale".

Le Comité prend note de l'information ci-dessus.

10. Élections

Le CDDG réélit par acclamation, en l'absence d'autres candidats, les candidats sortants suivants : comme Président : M. Paul ROWSELL (Royaume-Uni) ; comme Vice-Président : M. Edwin LEFEBRE (Flandres, Belgique) ; comme membre du Bureau : M. Georgios CHRYSAFIS (Grèce), tous pour un mandat d'un an.

11. Questions diverses

Néant.

12. et 13. Date de la prochaine réunion ; adoption du rapport abrégé

Le CDDG convient que sa 17e réunion se tiendra, en personne, les 27-28 avril 2023. Il examine et adopte également le projet de rapport abrégé de la 16e réunion. A la clôture des débats, le Président remercie les participant·e·s pour les échanges fructueux, le Secrétariat et les interprètes.

ANNEXE 1

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS / MEMBRES

CHAIR / PRESIDENT

Mr Paul ROWSELL, Head of Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

ALBANIA / ALBANIE

Apologised for absence / Excusé

ARMENIA / ARMENIE

Mr Vache TERTERYAN, Deputy Minister of Territorial Administration and Infrastructure, YEREVAN

Ms Armine HOVHANNISYAN, Deputy to the Permanent Representative of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Peter ANDRE, Ministry of Interior, Senior Expert for Legal Affairs, Wien

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Vugar ALIYEV, Head Adviser of the Foreign Policy Department of the Presidential Administration of the Republic of Azerbaijan

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Edwin LEFEBRE, Deputy Director, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs, Brussels

M. Xavier KALBUSCH, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft, Gospert 1, 4700 FUPFN

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Ambassador Almir ŠAHOVIĆ, Ambassador of Bosnia and Herzegovina to the Netherlands, Ministry of Foreign Affairs of Bosnia and Herzegovina, Sarajevo

BULGARIA / BULGARIE

Mr Valery NAYDENOV, Head of Department "Administrative territorial structure", Ministry of Regional Development and Public Works, SOFIA, Bulgaria

Mr Mihail VASILEV, State expert, Directorate "Spatial Development and Administrative-territorial Structure", Ministry of Regional Development and Public Works, SOFIA

CROATIA / CROATIE

Ms Leda LEPRI, Senior Advisor - Specialist, Ministry of Justice and Public Administration

CYPRUS / CHYPRE

Mr Antonis ECONOMIDES, District Officer, Head of Local Government Directorate, Ministry of the Interior, NICOSIA

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Petr FEJTEK, Senior Administrative Advisor, Department for Strategic Development and Coordination of Public Administration, Ministry of Interior of the Czech Republic, PRAHA

DENMARK / DANEMARK

Mr Mads HOLT, Special Advisor, Department of Public Administrative Law, Ministry of the Interior and Housing, COPENHAGEN

ESTONIA / ESTONIE

Mr Mart UUSJÄRV, Head of Local Governance Department, The Ministry of Finance

FINLAND / FINLANDE

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance, HELSINKI

FRANCE

Ms Camille VALENTIN, Rédactrice juridique, Bureau des structures territoriales, Direction générale des collectivités locales, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, PARIS

GEORGIA / GEORGIE

Ms Mzia GIORGOBANI, Deputy Minister of Regional Development and Infrastructure of Georgia

Mr Giorgi DIDIDZE, Head of Department of Regional and Mountainous Areas Development, Ministry of Regional Development and Infrastructure of Georgia, TBILISI

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Alexandra MESSERLE, Cheffe d'unité, Ministère de l'Intérieur, de la Construction et des Sports de Sarre

GREECE / GRECE

Mr Georgios CHRYSAFIS, Directorate of Organising and Functionning of Local Government, Ministry of the Interior, ATHENS

HUNGARY / HONGRIE

Mr Barnabás SALLAI, Government Officer for International Relations

ICELAND / ISLANDE

Ms Anna Gunnhildur ÓLAFSDÓTTIR, Specialist at the Ministry of Infrastructure, REYKJAVÍK

ITALY / ITALIE

Mr Francesco GIUSTINO, Policy Analyst and statistics at Presidency of Council of the Ministers, ROMA

LATVIA / LETTONIE

Mr Viesturs RAZUMOVSKIS, Head of Local Government Department, Ministry of Environmental Protection and Regional Development, RIGA

Ms Agnese PABERZA DRAUDINA, senior expert, Local Government Department, Local Governments Supervision Division, Ministry of Environmental Protection and Regional Development, RIGA

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Paulius SKARDŽIUS, Senior Adviser, Public Administration and Local Government Policy Group, Ministry of the Interior, VILNIUS

MALTA / MALTE

Ms Hon. Alison ZERAFA CIVELLI, Parliamentary Secretary responsible for Local Government

Mr Natalino ATTARD, Director General (Local Government), Local Government Division, Ministry for Justice, Culture and Local Government, VALLETTA

Ms Jessica MELI, Communications Coordinator, Parliamentary Secretariat for Local Government

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Victoria CUJBA, Head of Department, State Chancellery

Ms Daniela SORAHMETOV, Main consultant of the Public Administration, State Chancellery

MONTENEGRO

Ms Zorana POPOVIC, Head of Department for eGovernment, Directorate for Local Self-Government, Ministry of Public Administration, digital society and media, PODGORICA

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Thomas ZANDSTRA, Head of the Democracy Department, Democracy and Governance Division, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD

Ms Slavica GRKOVSKA, Deputy President of the Government in charge of good governance policies of North Macedonia

Mme Tatjana POPOVSKA, Conseillère spéciale pour la coordination, Cabinet de la Vice-Première Ministre

NORWAY / NORVEGE

Ms Siri HALVORSEN, Director, Ministry of Local Government and Regional Development, OSLO

Ms Nina Britt BERGE, Senior Adviser, Norwegian Ministry of Local Government and Regional Development, OSLO

POLAND / POLOGNE

Ms Iwona WIECZOREK, Director, National Institute of local self-government

Mr Grzegorz NAWROT, Chief Specialist, National Institute of local self-government

PORTUGAL

Apologised for absence / Excusé

ROMANIA / ROUMANIE

Mr Mihai Adrian GROŞAN, Head of Department, Ministry of Public Works, Development and Administration, Directorate General of Public Administration, Romanian Government, BUCHAREST

SERBIA / SERBIE

Ms Milica MARKOVIĆ, Head of Group for Local Self-government system, Sector for Registries and local Self-government, Ministry of Public Administration and Local Self-government, BELGRADE

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Nad'a FIRÁK KURILOVÁ, Director, Self-Government and Foreign Relations Department, Public Administration Section, Ministry of Interior of the Slovak Republic

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Roman LAVTAR, Head of the Sector of Local self-government, Local self-government, non-governmental organisations and political system directorate, Ministry of public administration, LJUBLJANA

Ms Samira ALISIC KOVAC, Sector of Local self-government, Local self-government, non-governmental organisations and political system directorate, Ministry of public administration, LJUBLJANA

SPAIN / ESPAGNE

Ms Raquel TABARA ANTON, technical councillor, Ministry for Territorial Policy, MADRID

SWEDEN / SUEDE

Mr Lars KARLANDER, Desk Officer, Local Government Unit, Ministry of Finance

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Bertrand BISE, Chef suppléant de l'unité Projets législatifs I, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Domaine de direction Droit public, BERNE

TÜRKIYE

Mr Sertac SEZGIN, Controller of Municipalities, General Directorate of Provincial Administrations, Ministry of Interior

UKRAINE

Mr Viacheslav NEHODA, Deputy Minister for Communities and Territorial Development of Ukraine

Mr Ruslan POPIUK, Acting Head of the Expert Group for Interaction with the Council of Europe Institutions of the Directorate for the Development of Local Self-Government, Territorial Organization of Power and Administrative-Territorial Structure, Ministry for Communities and Territories Development of Ukraine

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Siobhan SMYTH, Co-Deputy Head of Governance Reform and Democracy Unit, Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

Ms Kirsty BROWN, Policy Advisor, Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

PARTICIPANTS

COMMITTEE OF MINISTERS / COMITE DES MINISTRES

Ambassador Svetlana GELEVA, Chair of the GR-DEM (Rapporteur Group of the Ministers' Deputies on Democracy), Permanent Representative of North Macedonia to the Council of Europe

Mr Thorvardur THORSSON, Deputy Permanent Representative of Iceland to the Council of Europe

CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Raphael BENITEZ, Director of the Congress

Mr Roman CHLAPAK, Secretary of the Governance Committee

CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Christoph SPRENG, Representative of the INGOs Conference to the CDDG, Initiatives of Change-International

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

HOLY SEE / SAINT-SIEGE

Mr Thierry RAMBAUD, Professeur des Universités/Avocat à la Cour, Expert du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe

OBSERVERS / OBSERVATEURS

EUROPEAN COUNCIL OF SPATIAL PLANNERS / CONSEIL EUROPEEN DES URBANISTES (ECTP-CEU)

Mr Luc-Emile BOUCHE-FLORIN, Honorary President of the European Council of Spatial Planners, Versailles, France

COUNCIL OF EUROPEAN MUNICIPALITIES AND REGIONS (CEMR) / CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE (CCRE)

Apologised for absence / Excusé

GUEST SPEAKERS / INTERVENANTS

Mr Sam VAN DER STAAK, Head of Europe Programme, International Institute for Democracy and Electoral Assistance (International IDEA)

Ms Nana KALANDADZE, Senior Programme Officer for Eastern Europe, International Institute for Democracy and Electoral Assistance (International IDEA)

Ms Tatyana HILSCHER-BOGUSSEVICH, Senior Programme Officer, International Institute for Democracy and Electoral Assistance (International IDEA)

SECRETARIAT

Secretariat of the CDDG / Secrétariat du CDDG

Ms Alina TATARENKO – Head of the Democratic Governance Division / Secretary of the CDDG / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Mr Christophe SPECKBACHER, Administrator – Democratic Governance Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Ms Judith ORLAND, Democratic Governance Division – Directorate of Human Dignity, Equality and Governance - Directorate General of Democracy and Human Dignity

Ms Isabelle ETTER, Assistant

Other Secretariat participating in the meeting /Autre Secrétariat participant à la réunion

Ms Claudia LUCIANI, Director of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Mr Daniel POPESCU, Head of Democracy and Governance Department / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Ms Mary Ann HENNESSEY, Head of the Democratic Innovation Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Mr Markus ADELSBACH, Head of the Elections and Participatory Democracy Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Mr Franck DAESCHLER, Elections and Participatory Democracy Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Ms Cornelia PERLE, Elections and Participatory Democracy Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity

Mr Niall SHEERIN, Administrator – Democratic Governance Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy and Human Dignity Tel: +33 (0)3 90 21 63 18; E-mail: niall.sheerin@coe.int

Mr Kristian BARTHOLIN, Secretary of the Committee on Artificial Intelligence, Directorate General of Human Rights and Rule of Law

Interpreters / Interprètes

Ms Remy JAIN Ms Amanda BEDDOWS-LARIVIERE Ms Katia DI STEFANO

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	[CDDG(2022)OJ2]
	Message du Président du CDDG à toutes les délégations	<u>Lien vers le</u> <u>message</u>
2.	Informations sur les activités et développements récents	
	 Réunion du Bureau des 13-14 octobre : rapport du Président Information par le Secrétariat 	[CDDG- Bu(2022)14]
3.	Échange de vues sur les développements récents, y compris le rapport du groupe de réflexion à haut niveau du Conseil de l'Europe	[CDDG(2022)9] Lien vers le rapport
	Pour information et discussion	
	 Mme Claudia LUCIANI, Directrice de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance Ambassadeur Ragnhildur ARNLJÓTSDÓTTIR, Président des Délégués des Ministres, Représentant permanent de l'Islande auprès du Conseil de l'Europe Ambassadeur Svetlana GELEVA, Présidente du GR-DEM (Groupe de rapporteurs des Délégués des Ministres sur la démocratie), Représentante permanente de la Macédoine du Nord auprès du Conseil de l'Europe M. Rafael BENITEZ, Directeur du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux 	
4.	Examen et adoption de projets de documents sur les principes de bonne gouvernance démocratique (tâche spécifique 1 du mandat du CDDG)	
	Pour information	
	4.1 Travaux récents et réunions du GT-BG : information par le Président du Groupe de travail et le Secrétariat	[GT-BG(2022)7] [GT-BG(2022)10]
	Pour discussion et décision	
	4.2 Examen d'un projet de recommandation du Comité des Ministres	[CDDG(2022)10]
	4.3 Examen d'un projet d'exposé des motifs de la recommandation	[CDDG(2022)11]

5.	Examen et adoption de projets de documents sur la démocratie délibérative (tâche spécifique 2 du mandat du CDDG)	
	Pour information	
	5.1 Travaux récents et réunions du GT-DD : informations du Président du Groupe de travail et du Secrétariat	[GT-DD(2022)9]
	Pour discussion et décision	[GT-DD(2022)12]
	5.2 Examen, en vue de son adoption, d'un projet de rapport sur la démocratie délibérative	[CDDG(2022)12]
	5.3 Résultats préliminaires de la <u>consultation publique</u> sur le projet de recommandation sur la démocratie délibérative	[CDDG(2022)14]
	5.4 Examen du projet de recommandation sur la démocratie délibérative	
6.	Promouvoir la gouvernance démocratique par le partage d'expériences	
	Pour information et discussion	
	6.1. Échange de vues avec les membres du gouvernement sur les développements actuels pertinents :	
	 M. Viacheslav NEHODA, vice-ministre des communautés et du développement des territoires de l'Ukraine (en ligne) Mme Slavica GRKOVSKA, Vice-présidente du gouvernement en charge des politiques de bonne gouvernance de la Macédoine du Nord 	
	M. Vache TERTERYAN, vice-ministre de l'administration territoriale et des infrastructures d'Arménie	
	 Mme Mzia GIORGOBANI, vice-ministre du développement régional et des infrastructures de Géorgie Mme Hon. Alison ZERAFA CIVELLI, Secrétaire parlementaire chargée des collectivités locales, Malte 	
	6.2 Rapports des délégués du CDDG sur les développements pertinents (Belgique, Finlande, France, Royaume-Uni - liste complète à confirmer).	
	6.3 Présentation du rapport sur la situation mondiale de la démocratie 2022 et d'autres informations pertinentes, et échange de vues : M. Sam VAN DER STAAK, Chef du Programme Europe, Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA)	<u>Lien vers RRS</u>
	6.4 Service de réponse rapide (SRR) : état des lieux ; Réformes et tendances du secteur public en Europe : un instantané	

7.	CDDG - état des lieux en 2022 et plan de travail pour 2023	
	Pour discussion et décision	
	 État des lieux en 2022 et programme d'activités pour 2023 Préparation d'un examen de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2017)5 sur les normes relatives au vote électronique. 	[CDDG(2022)15] [CDDG(2022)16]
	 Conférence sur l'administration publique verte, sous l'égide de la présidence islandaise du Comité des Ministres (tbc) Création de nouveaux groupes de travail 	[CDDG(2022)17] [CDDG(2022)18]
8.	Centre d'expertise pour la bonne gouvernance : projets de coopération en cours et nouveaux - mise à jour par le Secrétariat	
	Pour information	
	 Rapport annuel du CEBG 2022 Label européen d'excellence en matière de gouvernance (<u>ELoGE</u>) 	[CDDG(2022)19] [CDDG(2022)20]
9.	Activités d'autres organes du Conseil de l'Europe	
	Pour information et discussion	
	9.1 Intelligence artificielle : échange de vues sur les travaux du Comité de l'intelligence artificielle (CAI) avec M. Kristian Bartholin, Secrétaire du CAI	
	9.2 Division des élections et de la démocratie participative : information par le Secrétariat ; y compris une présentation du nouveau <u>portail</u> du Conseil de l'Europe <u>sur les élections</u> et le <u>Forum BePART</u>	
	9.3 <u>Forum mondial de la démocratie (7-9 novembre 2022)</u> : information par le Secrétariat et présentation du projet de conclusions	
	9.4 Information sur le Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ) : Mme Joanne Hunting, Secrétaire du CCJ	
	9.5 Aperçu général des développements depuis la 15 ^e réunion : information par le Secrétariat	[CDDG(2022)23]
10.	Élections	
	Pour décision	
	Élection du président, du vice-président et d'un membre du Bureau. Présentation des candidats	[CDDG(2022)21] [CDDG(2022)22]
11.	Questions diverses	
12.	Date de la prochaine réunion. Date proposée : 27-28 avril 2023 Pour décision	
13.	Adoption du rapport abrégé Pour décision	[CDDG(2022)24]